
Renvoi au comité d'instruction public de la délibération du conseil-général de la commune de Carcassonne (Aude) contenant un plan de fêtes décadaires, lors de la séance du 29 messidor an II (17 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité d'instruction public de la délibération du conseil-général de la commune de Carcassonne (Aude) contenant un plan de fêtes décadaires, lors de la séance du 29 messidor an II (17 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 236;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23801_t1_0236_0000_4

Fichier pdf généré le 21/07/2021

Cobourg, Sous tes yeux nos decrets
Sont executés, les anglais
expirent Sous la Bayonette
Courage citoyens hachez leurs bataillons
frappez (*Bis*), q'un sang impur abreuve ces Sillons

4
français, partout, l'Etre Supreme
protege nos vœux nos efforts
Son bras precipite luy meme
nos vils ennemis chez les morts... (*Bis*)
dans notre brillante carriere
gardons nous d'oublier jamais
que nous luy devons nos Succes
et notre liberté entiere
Soyons reconnoissans, celebrons ses bienfaits
chantons chantons tous la bonté de Dieu pour les
français

RETZ (*secrét.*), MOUILLET (*secrét.*)

8

**L'agent national de la commune de Carcas-
sonne, département de l'Aude, adresse à la
Convention nationale une délibération du
conseil-général de sa commune, contenant un
plan de fêtes décadaires.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, et
renvoi au comité d'instruction publique (1).**

9

**La société populaire de Buzy (2) adresse à la
Convention nationale les détails de la fête
qu'elle a célébrée le 20 prairial. Elle annonce
que la commune a fait plusieurs dons aux dé-
fenseurs de la patrie, en argent, en équipement
et en armement (3).**

[*Buzy, 21 prair. II*] (4).

« Trop longtemps subjugué par l'aristocratie et le
fanatisme la commune de Buzy triomphant de ces 2
monstres hydeux s'est assemblée le jour d'hier pour
la célébration de la fête à l'être suprême et pour la
1^{ère} fois vous fait hommage de ses travaux.

Ce jour dès les 9 heures du matin le cortège est
sorti du temple, après que le président de la Société
a eu de nouveaux annoncé le sujet de la Reunion
pour se rendre au son d'une musique guerriere et
d'hymnes patriotiques sur la place de la Révolution
où étoit placé un autel et ou un membre a prononcé
un discours analogue, pour achever de terrasser le
fanatisme, inspirer la réalité de l'existence de l'être
Suprême et de l'immortalité de l'ame, la haine aux
tyrans couronnés.

Ensuite de jeunes filles habillez en blanc décorée
d'un ruban tricolor portant des paniers de fleurs
qu'elles offroient à l'être suprême, ont juré de
n'épouser que des Défenseurs à la patrie.

La cérémonie a été suivie d'un banquet frugal où
les Santés et les cris de vive la République vive la
Convention ont été répété avec antousiasme.

Jamais d'autre culte que celui de la liberté de
l'égalité et de la Raison.

Attachement inviolable à la Ste Montagne Dépo-
sitaire de toutes les destinés et Son unique point de
Ralliment.

L'amour des loix - elle jure de ne professer de
ne suivre et n'enseigner à ses enfans qu'elle.

L'amour du travail - Elle n'ouvrira des Sillons
que pour fournir des Subsistances à ses freres.

L'amour de la patrie - Elle ne regardera ses
personnes ses biens et sa vie, que comme propriété
dont elle n'a droit de Disposer que pour sa défense
et sa prospérité.

L'amour de la Justice et de la Probité. cette
sublime maxime emanée de L'incorruptible Monta-
gne sera toujours à l'ordre du jour.

L'amour de L'union. Elle abjure toute haine per-
sonnelle tout vrai Républicain sera ses freres.

Ecarter sans remission de la Société, denoncer
avec courage tout citoyen qui par sa conduite ou ses
discours chercheroit à avilir l'auguste caractère
d'homme libre.

Tels sont Législateurs les principes qu'elle
consacre et qui sont la base de sa conduite.

Cette Commune a fait les plus grands sacrifices
pour ses freres d'armes, quoi qu'en 1792, elle ait été
ravagée et pillée par les Satellites, elle s'est donc
empressé dans tout les temps de fournir argent,
habits, vestes, culottes, sacs, souliers, chemises et
autres objets pour les défenseurs de la patrie.

Les hochets du fanatisme doivent être au creuset
depuis Long-temps, car elle a été une des 1^{ères} à les
livrer, elle a envoyé au district 22 marcs d'argente-
rie, et 250 livres de cuivre à la fonderie, parce qu'il
convenoit que ce qui a servi à la superstition depuis
bien des Siecles serve enfin à la destruction des
tyrans. Il paroît que le district a été aussi modeste
qu'elle puisqu'il n'a encore rien dit de tous ses
sacrifices; Cette faible commune a déjà au surplus
fourni plus de 50 défenseurs à la patrie et la der-
niere Réquisition de chevaux est déjà effectuée.

Législateurs cette commune terminera par vous
inviter à rester au poste où vous travaillez si glo-
rieusement ».

Joseph LIEVIN, Gaspard JOSÉ, A. GOMBERT (*Secret.
greffier*)
[et 6 signatures illisibles]

10

**Le conseil-général de la commune de Bour-
gneuf, département de la Loire-Inférieure,
adresse également à la Convention nationale le
procès-verbal de la fête qu'il a aussi célébrée le
20 prairial; et annonce que le citoyen Mouton,
brigadier de gendarmerie, a déposé le même
jour sur la Montagne la somme de 8 l. 8 s. en
numéraire.**

(1) P.V., XLI, 302. *Débats*, n° 670; M.U., XLII, 74.

(2) Meuse.

(3) P.V., XLI, 302. *Bⁱⁿ*, 3 therm. (2^e suppl^t).

(4) C 310, pl. 1212, p. 1.